

# LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0019

Édition du 7 juin 2019



## Sommaire

A la Une : Crise aux urgences	P.2-3
Le Billet de la Gazette	P.3
Dossier : Parcoursup - Université de Vincennes	P.4-8
Article : L'avenir de nos enfants	P.9-10
Le Zoom	P.11-12
Quartier Libre	P.13
Pause Café	P.14



WALLTWEET

Toujours pas de regrets messieurs ?? @LNunez @CCastaner

Marseille: un policier tire au LBD dans la tête d'un mineur de 14 ans via @Mediapart

@LaurenThines 22:45 - 4 juin 2019

Rappel important ! #ActeXXX

Les forces de l'ordre ne peuvent pas s'opposer à l'enregistrement de leur image, lorsqu'ils effectuent leur mission. (jurisprudence confirmée par la DPN, n°2008\_8433\_0 du 23/12/2008) -> <http://urlz.fr/8zaB>

@GiletsJaunesGo 11:48 - 7 juin 2019

# Crise aux urgences



Entamée mi-mars dans un hôpital parisien, la grève des services d'urgences s'est installée dans des dizaines d'établissements partout en France, notamment dans le Sud-Ouest.

Le collectif Inter-Urgences revendique 80 services en grève dans toute la France, près de trois mois après le début du mouvement né à l'hôpital parisien Saint-Antoine après une série d'agressions. Il réclame des hausses de salaires de 300 euros net par mois, des hausses d'effectifs ou encore la sécurisation des locaux.



« Nous manquons de sécurité, nous subissons des agressions verbales et physiques régulières des patients », s'est indignée auprès de l'Agence France-Presse (AFP) une infirmière de l'hôpital parisien Georges-Pompidou qui a souhaité rester anonyme. « On a perdu près de 40 % de l'effectif en dix ans », a déclaré à l'AFP Florent, infirmier depuis treize ans au centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux, qui s'est dit « déterminé à poursuivre la grève ».

## Réquisitions préfectorales du personnel soignant en arrêt maladie

Ces derniers jours, avec une recrudescence des arrêts maladie chez les soignants, un nouveau palier a été franchi par le gouvernement.

À Lons-le-Saunier dans le Jura, « des

mesures de réquisition de personnels ont dû être prises par le préfet », indiquait la semaine dernière l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté.

Pour faire simple, afin d'obliger les soignants à se remettre au travail, l'ARS a fait appel aux forces de l'ordre, gendarmes ou policiers, qui viennent déloger les grévistes chez eux.

A Paris, suite à une mise en arrêt maladie de tout le service des urgences de l'hôpital Lariboisière dans la nuit de lundi à mardi, c'est les équipes de jour qui ont été réquisitionnées et forcées de travailler 18h d'affilée.

## Des témoignages effarants

Plusieurs soignants témoignent dans différents médias, et leur témoignage est incroyable. Comme cette infirmière qui se livre à Médiapart : « Mes enfants ont été réveillés (...) J'étais en larmes, paniquée, en colère. La journée de travail a été terrible : le matin, il y avait une vingtaine de patients en attente d'un lit, pas de médecins, des internes désémparés. J'ai fini la journée en pleurs. Je travaille depuis 11 ans aux urgences, je n'ai jamais été dans cet état. Je suis nerveusement épuisée. Je suis à mon tour allée voir mon médecin pour me faire arrêter. Et en rentrant chez moi, j'ai trouvé les gendarmes, avec une nouvelle réquisition pour le lendemain matin. »

Ou Marie qui se confie à BFMTV : « Ils sont passés la nuit à 1 h 10, ont frappé à la porte et réveillé tout le monde : enfants, mari, le chien (...). On n'est pas des criminels (...), on n'a

pas fait ce métier pour ça »

## Est-ce légal ?

Comme le rappelle une circulaire des ministères de la Santé et de l'Intérieur, les préfets ont le droit de réquisitionner des médecins, des infirmiers ou tout autre professionnel de santé, afin d'assurer la continuité des soins.

Il y a dix ans, le ministère de la Santé lui-même avait pris un arrêté permettant de réquisitionner des professionnels de santé dans le cadre de la campagne de vaccination lancée à l'échelle nationale pour se prémunir contre le virus de la grippe A H1N1.

Cette disposition est prévue par le code de la santé publique. « Si l'afflux de patients ou de victimes ou la situation sanitaire le justifie, le représentant de l'Etat dans le département peut procéder aux réquisitions nécessaires de tous biens et services, et notamment requérir le service de tout professionnel de santé, quel que soit son mode d'exercice, et de tout établissement de santé ou établissement médico-social dans le cadre d'un dispositif dénommé plan départemental de mobilisation. »

## Une amende de 3 750 euros en cas de refus

S'opposer à ces réquisitions est un délit possible de sanctions. Le médecin, lui, encourt 3 750 euros d'amende, conformément au code de la santé publique.

Et l'autorité qui s'y refuserait s'expose à six mois d'emprisonnement et 10 000 euros d'amende, selon le code

général des collectivités territoriales.



### Les propositions d'Agnès Buzyn

Après avoir déclaré il y a quelques jours : «Aux urgences, plus qu'ailleurs, les professionnels sont soumis à une pression très forte, a-t-elle déclaré. Face à la détresse que vivent beaucoup de services d'urgences, il faut répondre à des enjeux immédiats, qui représentent autant d'impatiences légitimes. N'ayons pas peur des mots : le quotidien est devenu insupportable pour beaucoup d'entre vous. Je ne veux plus voir des services d'urgences vétustes et je le dis de la manière la plus claire qui soit : il n'est plus admissible d'être en retard dans les travaux de rénovation des urgences», la ministre de la Santé a changé de tactique et essaye d'éteindre le feu qui ravage les services d'urgences du pays.

En effet, elle s'est rendue ce jeudi au congrès des urgences, avec diverses propositions de mesures.

La première est une mission nationale a été confiée au CNUH et au député Thomas Mesnier. Cette mis-

sion devra permettre d'établir une typologie des structures d'urgence, « d'apprécier l'amélioration attendue des réformes en cours », d'identifier les travaux complémentaires à mener. Ces travaux devront s'inscrire dans le cadre du plan Ma santé 2022. Ce rapport devra être rendu fin novembre 2019.

La deuxième mesure, poursuivre la mobilisation des ARS « afin d'engager des travaux de rénovation architecturale des urgences ».

La troisième concerne des crédits fléchés exceptionnels pourront être mobilisables « pour permettre aux établissements de santé de faire face à une augmentation importante de l'activité d'un service d'urgence ».

Et la dernière mesure proposée pour le personnel paramédical devrait permettre d'homogénéiser l'utilisation de la prime individuelle (à hauteur de 100 euros BRUT) « d'exposition des personnels à des conditions de travail difficiles ».

Pour rappel le collectif Inter-Urgences revendique : des hausses de salaires de 300 euros net par mois, des hausses d'effectifs ou encore la sécurisation des locaux.

Des propositions qui sont donc loin de satisfaire et de solutionner la crise que vivent actuellement les services d'urgences.

### Une crise sociale nationale

Depuis novembre 2018, la France connaît une des plus grandes crises sociales de son histoire.

Tout débute par le mouvement des gilets jaunes qui partait à la base d'un ras-le-bol suite à la hausse de la taxe carburant, mais qui très vite s'est transformé en véritable mouvement social soulevant jour après jour les inégalités et les dures réalités que vivent les citoyens au quotidien.

Les écoles, les hôpitaux, petit à petit chaque élément fondamental de notre pays, suite à l'application de politique toujours plus difficile, où l'on priviliege la rentabilité avant l'humain, où l'on en demande toujours plus avec de moins en moins de moyens, a commencé à sortir du silence.

Aujourd'hui seule les forces de l'ordre ne sont pas encore totalement en grève, et ce malgré un nombre record d'arrêts malades, et de plus en plus de suicides dûs aux conditions innacceptables de leur quotidien.

Nous sommes en droit de nous demander quand est-ce que nos politiques vont ouvrir les yeux et arrêter la destruction sociale du pays ? Arrivera-t-on à une issue favorable ? Et si oui favorable pour qui ? Une oligarchie ou un peuple qui ne demande qu'à pouvoir vivre dignement. ■

## Le Billet de la Gazette

### Schiappa le retour ! (on ne s'en lasse jamais...)

Alors qu'aux Etats-Unis, Alyssa Milano a décidé de lutter contre le retour de l'interdiction de se faire avorter dans plusieurs états, et ce en lançant : "La grève du sexe". Notre Schiappa nationale clame haut et fort, à quel point cette idée de grève n'est pas bien, car après tout : "En faisant la grève du sexe c'est nous aussi qui nous privons..."

Et oui pour notre Marlène, un orgasme est plus important que le droit fondamental d'un être humain à disposer de son corps ! Plus important que de permettre à une femme de pouvoir choisir si oui ou non, elle désire poursuivre une grossesse qui n'est pas forcément désirée (agression, viol, abus, ...). Schiappa une féministe quand ça l'arrange...

# Aller à la fac ! À propos de la sélection de Parcoursup et l'expérience unique de l'université de Vincennes

Quelques réflexions sur la sélection appliquée à Parcoursup, avant de rappeler les innovations radicales de l'université de Vincennes (période 1968-1980) en matière de non-sélection.

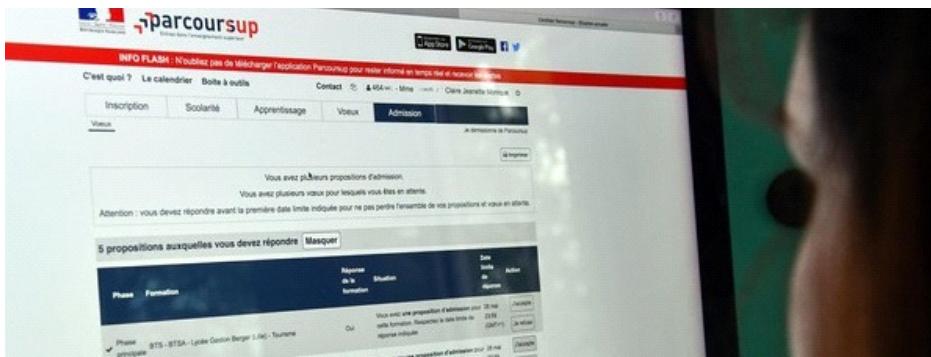
## Fini l'accès libre à l'université ! La plate-forme de sélection Parcoursup s'est mise en place !

En mars 2018, la loi ORE rentre en vigueur ; elle concerne l'orientation et la réussite des étudiants et permet désormais aux universités de sélectionner les étudiants admissibles ou non dans les différentes filières de l'université. Cette nouvelle loi implique donc une nouvelle plate-forme : PARCOURSUP car jusque-là l'entrée à la fac était libre !

Le 21 septembre 2018 marque la fin de la phase complémentaire, une phase qui promettait une affectation à tous les lycéens de France.



Ils ont été 580 000 à avoir accepté une proposition sur les 812 000 inscrits de la plate-forme. Frédérique Vidal, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, parle de réussite mais pour beaucoup ce n'est définitivement pas le cas. Une étudiante témoigne : « on ne sait pas pourquoi certains ont été



acceptés et d'autres refusés alors que nous avons suivi les mêmes formations ».

Hervé Christofol, secrétaire général de la SNESUP (syndicat national de l'enseignement supérieur) dresse le bilan de Parcoursup : pour lui, aujourd'hui, la plate-forme a culpabilisé la moitié d'une génération en leur disant le premier jour de l'ouverture : « Nous n'avons pas de place à vous proposer, il faut que vous attendiez que les plus méritants que vous se désistent pour que vous ayez l'espoir d'avoir une place dans les universités ».

L'ancien système APB (admission post-bac) n'était pas parfait à cause d'un tirage au sort pour certaines formations mais cela ne concernait que 5%, notamment pour les Fac d'EPS. Au lieu de régler ce petit problème, on a aggravé la situation car la plate-forme Parcoursup ne permet plus le libre accès à la fac ; il est aussi la mère de nombreuses inégalités, dès l'inscription.

Mr Christofol : « Aujourd'hui la plate-forme engendre de nombreuses discriminations sociales : par la demande déjà de lettres de motivation et des CV ; ils requièrent justement des compétences que bon nombre de lycéens n'ont pas, c'est un 1er niveau de discrimination sociale. Il y a aussi une grande auto censure de la part des bacheliers, en général des classes

sociales les plus populaires ».

Parcoursup procède à un classement des dossiers. On parle d'algorithme que la ministre elle-même a longtemps nié. Pour Hervé Christofol : « les algorithmes locaux mis en œuvre pour trier les différentes candidatures utilisent les notes du bac, celles des classes de premières et terminales des lycéens. Mais, on le sait bien, la réussite scolaire au lycée est elle-même fortement corrélée à l'origine sociale ».

**Si l'on permet à plus de 80% des jeunes d'obtenir le Bac alors que la population augmente, on ne peut en rester aux moyens actuels insuffisants des universités.**

Il faut augmenter les capacités d'accueil des facultés !

Le 25 septembre 2018, lors d'une conférence de presse, Frédérique Vidal est fière d'annoncer que seulement 900 bacheliers n'ont toujours pas eu d'affectation. 900 seulement ?

En fait on a négligé le comptage de 180 000 étudiants en réorientation, 40 000 sur listes d'attente dont on a rayé ensuite les voeux en septembre puis radiés de Parcoursup. En réalité 130 000 étudiants sont restés sur le carreau !

Finalement, on est passé de 900 à 130 000 ; beaucoup vont devoir 'traverser la rue' pour aller à Pole-emploi ! « Ce gouvernement ne donne pas

les mêmes moyens qu'il a donnés aux générations précédentes. Il est plus difficile aux élèves nés à partir de l'an 2000 de leur permettre d'accéder et de réussir dans l'enseignement supérieur ».



Que vont faire ces jeunes alors sans affectation ?

« Au-delà de Parcoursup, les étudiants peuvent encore directement se présenter dans les facultés ou les écoles pour s'inscrire. Mais avec l'autonomie des établissements, cela relève du bon vouloir des présidents d'université et des responsables de formation. Le problème des « sans fac », est celui de l'accès à l'enseignement supérieur dans sa globalité dans la mesure où aujourd'hui il y a trop peu de moyens dans l'enseignement supérieur en France pour accueillir toutes les nouvelles générations de bacheliers ».

En d'autres termes, le bachelier sans affectation peut encore s'inscrire dans une fac, mais qu'il s'attende à être assis soit par-terre, soit dans les couloirs !

**L'accès à l'enseignement supérieur demeure un droit pour tous les bacheliers mais pour que ce droit soit effectif, il faut se battre.**

Se battre pour un droit ! Le professeur à la Sorbonne, Alexandre Duclos, s'exprime sur cette sélection : pour lui, sélectionner c'est conditionner l'accès au droit que l'on réclame bien qu'on en soit éligible.

La sélection n'est pas un choix et ne relève pas de la méritocratie car la méritocratie implique de concourir,

alors que dans la sélection, les personnes sont passives.

L'on sait aussi que beaucoup de lycéens aux résultats dits insuffisants ont réussi brillamment par la suite leurs études supérieures dès qu'ils ont pu s'épanouir dans ce qui leur plaisait vraiment.

Si l'on essaie de faire croire que Parcoursup sert à mieux orienter les étudiants, il n'en est rien. Objectivement, la sélection permet seulement à l'université de limiter les entrants, donc de ne pas subir le baby-boom. Si on en laisse de côté : tant pis ! Ceci permet, à budget constant, de ne pas augmenter la précarité des conditions d'enseignement.

En d'autres termes on maintient une situation de précarité fonctionnelle tout en la masquant et on la fait supporter aux élèves !

non plus les processus d'information puisque le gouvernement prévoit même la disparition des conseillers d'orientation. Alors, on en demande toujours plus aux professeurs principaux des lycées afin d'assurer l'accompagnement des élèves, rôle qu'ils avaient déjà mais qui devient une surcharge ingérable.

Au final, ce ne sont pas les individus qui sélectionnent les universités en fonction de leurs critères et de leur projet, ce sont les universités qui sélectionnent les individus en fonction de leurs critères à elles qui sont purement économiques et comptables.

On a toujours connu une sélection à l'université par le passé : pour ceux surtout qui sont obligés de travailler en parallèle, pour les jeunes mamans, etc.. Elle est renforcée aujourd'hui par Parcoursup, l'aléatoire d'un algorithme.



**On ne voit pas comment Parcoursup pourrait prodiguer une meilleure orientation vers l'université ni assurer ensuite aux élèves la réussite.**

Impossible dans la mesure où l'on ne crée pas de nouvelles universités. On n'augmente absolument pas les moyens non plus de réussite en lycées à cause du nombre d'enseignants qui diminue tout comme le nombre de classes alors que le nombre d'élèves par classe grossit. On n'améliore pas

*Franck Lepage : « L'école fabrique des travailleurs adaptables et non des esprits critiques. »* ■

# A-t-il déjà existé une expérience en France d'université inclusive sans exclusion ? L'université de Paris VIII à Vincennes

L'université de Vincennes conceptualisée à l'automne 1968 est une expérience unique et originale ; elle a duré jusqu'à l'été 1980.

Au printemps 68, la revendication des étudiants est très claire : suppression du bac, suppression des notes, suppression des grandes écoles (pour rappel, en Belgique il n'y avait pas de grandes écoles ; il n'y avait que des facs). Au nom de quoi empêcherait-on de faire des études supérieures ?

En 1969, le Ministre de l'Éducation Nationale, Edgar Faure, finit par accepter l'idée de créer une université à l'extérieur de Paris dont il confie l'élaboration et la construction à des enseignants. Les diplômes ne vaudraient que pour cette fac ; ils ne pourraient pas être échangés contre un diplôme de La Sorbonne. « On va leur faire la fac exactement comme ils la veulent mais on va la sortir de Paris ; on va la mettre dans un endroit où il n'y a même pas de transport en commun ; on va la mettre au milieu du Bois de Vincennes et ils feront ce qu'ils veulent. »



membres du personnel qui faisaient le ménage et les administratifs soient inclus dans le personnel de l'université PARIS VIII. Pour les travailleurs, pas besoin d'avoir le bac ; il fallait juste avoir un emploi et justifier deux années de fiches de paie, et même sans, les gens s'inscrivaient quand même.

Une vraie université d'inclusion où tout le monde était intégré comme étudiant. Les cours du soir permettaient à ceux qui travaillaient de venir étudier : bacheliers, non bacheliers, travailleurs.

Pour le choix des enseignants, on a pensé aux meilleurs ; toute l'intelligentsia créa cette université.

## Une réussite inattendue !

Vincennes fut un succès ! Vincennes a vidé les facs parisiennes : 32 000 étudiants, dont la moyenne d'âge était de 45 ans, venaient assister aux cours. Ils pouvaient aller dans n'importe quel cours de leur choix, les cours étaient

même négociés avec le 'camarade' enseignant : « que voulez vous apprendre ? », « que proposez vous ? ». Ils pouvaient assister à des cours le soir, les week-ends, dans les prés, sur les pelouses, dans les nouveaux bidonvilles ou, comme à l'époque, dans ce qu'ils appelaient « la forêt pensante » pour décrire Vincennes.

Pas de triche, pas de notes, pas de stress ; les absences n'étaient pas à justifier. Les étudiants avaient même la liberté de dessiner de belles fresques qui ornaient les murs des bâtiments et laisser libre cours à leur créativité. Les étudiants étaient transformés en chercheurs ; ils inventaient des méthodes sur la mixité, les sciences de l'éducation ... On leurs faisait confiance sans les évaluer. Ils donnaient alors le meilleur d'eux-mêmes.

Ce que n'avait pas prévu le gouvernement, c'est la réussite d'un tel projet ! Vincennes intéressa même l'étranger au point qu'une délégation

Cette université acceptait les non bacheliers et les travailleurs. Il y avait même une crèche et un petit marché 'le souk'. Les enseignants et les étudiants ont milité pour que les

américaine, qui vint voir le système universitaire français, demanda à voir uniquement Vincennes ! Petit à petit, Vincennes commença à inquiéter le pouvoir car cette université faisait la démonstration factuelle et non plus théorique que l'on n'avait pas besoin de notes pour apprendre et même que l'on apprenait mieux sans notes. Vincennes était en train de faire vaciller tout le système universitaire français et elle dérangeait fortement le pouvoir de droite.



Si bien qu'en Août 1980, sachant que le gouvernement allait perdre le pouvoir en mai 81, pendant que les étudiants étaient en vacances, le maire de Paris, Jacques Chirac, et la ministre de l'Éducation Nationale Alice Sauvier-Séité ont fait ceinturer le Bois de Vincennes d'un cordon de milliers de CRS et ont rasé au bulldozer la totalité des bâtiments en quatre nuits. Un pur saccage ! Quand les étudiants sont revenus à la rentrée, il n'y avait plus rien à sauver ni à défendre.

Vincennes a été physiquement effacée. On a peine à croire aujourd'hui, en voyant ces champs de fleurs, que se tenait jadis une université de 32 000 étudiants.

Elle a été déplacée à Saint Denis dans un bâtiment qui ne pouvait contenir que 8 000 personnes et dont le véritable nom est « Paris VIII, Vincennes à Saint Denis ».

### Soyons inventifs !

En d'autres termes, comme l'explique Alexandre Duclos, ce centre



universitaire que l'on a construit en quelques mois, totalement inclusif et non sélectionnant, a accueilli les meilleurs enseignants de son époque - dont le philosophe Gilles Deleuze - et a produit les meilleurs étudiants (comme Gerard Miller ou Franck Lepage).

« On en sortait plus intelligent », déclare une ancienne étudiante.

C'était un lieu d'excellence du savoir, en dehors de toutes les procédures, les protocoles, tout ce qui rend, dans l'exercice de la recherche, la vie impossible parce qu'il y a les évaluations, les critères de sélection, les normes, les standards, toutes ces petites choses éloignées de la culture qui rendent la pensée toute petite !

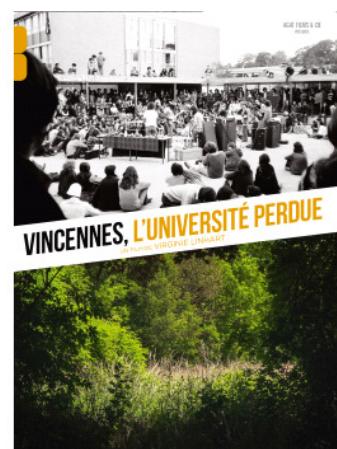
Alors pourquoi ne serait-on pas en droit de proposer, d'exiger même de nos gouvernements de recommencer l'expérience de Vincennes ?

Histoire de redonner au citoyen un vrai et plein droit à l'éducation sans sélection : dans des havres où l'on pense le bien commun, au passé, au présent et à l'avenir. On pourrait remettre une crèche, un souk, une cafétéria, des potagers bio pour cultiver, remuer la terre ensemble : pour planter du savoir, faire pousser des concepts avec les meilleurs enseignants du monde comme à Vincennes, attirés par cette

expérience hors du commun.

C'est la pensée, par sa stimulation et son éveil aux grandes idées, et le droit d'y accéder librement qui attirent, beaucoup plus que le logiciel froid de sélection comme Parcoursup. A la fois il écrase les droits élémentaires et empêche quiconque tristement de s'investir : une organisation nationale informatisée dans le simple but de masquer la précarité.

Nous avons un président qui pense être disruptif, c'est à dire accorder au capital le droit de renverser toute la stabilité sociale. Nous pourrions être totalement disruptifs tout en étant au contraire dans l'amitié, la pensée active, le partage mais aussi dans la nature si nous retournions à Vincennes ! ■



## Quelques liens :

- Sur l'université de Vincennes, voir le très beau documentaire de Virginie Linhart "Vincennes, l'université perdue"
- Voir également l'extrait de la seconde conférence gesticulée de Franck Lepage "Inculture(s) 2" qui raconte l'histoire de l'université Paris VIII, de sa création après Mai 68 à sa destruction en 1980, puis son déplacement dans la ville de Saint-Denis.

L'école de Vincennes : l'école à fabrique  
<https://www.revue-ballast.fr/franck-lepage/>

Alexandre Duclos  
<https://www.youtube.com/watch?v=n4tn8fJACFI>

Parcoursup  
[https://www.youtube.com/watch?v=B\\_mTGEUw510](https://www.youtube.com/watch?v=B_mTGEUw510)

## Parcoursup : le bug vient du ministère

Parcoursup est un logiciel ministériel et le passage informatique obligé des lycéens afin de demander une formation ou une école ou la fac après le Bac.

Rejetées en liste d'attente après avoir été acceptées, les milliers de victimes du bug de Parcoursup attendent des explications. Pour l'instant, elles ont surtout eu droit à une litanie de mensonges de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur.

### Explication

Il y a ceux qui, heureux de voir accepté dès le 15 mars leur choix, ont organisé le soir même une petite fiesta. Mais dès le lendemain, ils se sont vus reversés en liste d'attente.

Il y a ceux qui, acceptés – par souci altruiste de libérer la place pour d'autres – ont aussitôt refusé d'autres formations mais du jour au lendemain ils n'ont plus été pris nulle part.

Ceux qui, bien placés en liste d'attente, ont vu leur rang dégringoler au point de perdre espoir : « Je suis passé de 1er à 1714<sup>è</sup> », témoignait ainsi David dans « 20 Minutes ».

Le désormais fameux bug de Parcoursup a laissé des traces, c'est le moins



que l'on puisse dire. Or, une semaine après les faits, on ne sait toujours pas exactement ce qui s'est passé ; en tous cas des milliers de candidats, alors qu'ils sont en pleine préparation des épreuves du bac, ont subi des montagnes russes émotionnelles – et cela sans la moindre excuse des autorités.

Le mélange de légèreté et de brutalité avec laquelle la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a traité cet incident en a choqué plus d'un. « Ces jeunes le vivent comme "j'ai eu quelque chose et on

me l'a enlevé", en fait, la réalité, c'est qu'ils n'auraient jamais dû l'avoir », assenait-elle samedi à l'AFP. Le même jour, elle avouait s'être « beaucoup amusée »... ■

# L'avenir de nos enfants : quelles sont leurs chances à l'école Blanquer ?

La France propose déjà un système scolaire parmi les plus inégalitaires de tous les pays d'Europe. La loi Blanquer et la réforme du lycée renforcent les inégalités. Apparaît un double racisme : envers les enfants étrangers ou de parents migrants et un racisme de classe.



## La loi Blanquer accentue encore les avantages des bien nés

« La foi en l'école est tout ce qui nous reste de la pensée des Lumières et de son idéal d'émancipation par le savoir. A ceci près qu'on a gardé la foi mais qu'on a évacué le savoir. » Natacha Polony

Il est à craindre qu'il n'y ait plus ni l'une ni l'autre : la foi en l'école ou le savoir.

- Se poursuit la fermeture de nombreuses écoles rurales.

- La réforme du lycée réduit les spécialités et les options à des choix en définitive très restreints car toutes spécialités ou options qui ne rempliront pas une salle de classe seront abandonnées par les lycées alors qu'auparavant elles étaient maintenues. Les programmes se veulent ambitieux mais ne seront que du saupoudrage dû à une réduction du temps d'enseignement au profit d'un Bac à la carte transformé en contrôle continu, scandé par plusieurs semaines dans l'année réservées aux nombreuses évaluations en plus de celles des professeurs, encore exigées. Seuls les élèves dont les familles ont un niveau intellectuel élevé pourront prétendre à une véritable éducation approfondie.

- Sans oublier Parcoursup qui sélectionne sévèrement les études après le Bac et supprime l'accès libre à l'un-

versité ou le complique considérablement. Plus de place pour les élèves ascolaires, atypiques ou un peu à la dérive en lycées qui se rattrapaient par la suite en réussissant à la fac.



## Les enfants handicapés voient leur soutien bien entamé

- Alors que certains handicaps peuvent être peu à peu surmontés grâce au personnel aidant, soit en classes ordinaires grâce aux AVS, soit en classes spécialisées grâce à des éducateurs et des soutiens individualisés pour chaque handicapé, ce ne sera plus le cas avec la loi Blanquer.

Il y aura moins d'AVS.



- Suppression également des aides individuelles aux enfants handicapés (AESH) : "Une mutualisation doit permettre au ministère de prendre la main sur le secteur médical dans la désignation des AESH. L'objectif est de juguler la croissance des emplois d'AESH. Résultat : à la rentrée près de 3000 collèges géreront localement un pool d'AESH mutualisés pour les élèves handicapés qui se partageront des AESH. Une réduction de ce qu'on appelle l'école inclusive qui se met au service des besoins des enfants handicapés.

- La commission a écarté la création d'un numéro d'identification des enfants permettant de lutter contre la non scolarisation alors même que l'école devient obligatoire dès 3 ans sans penser à mener une enquête auprès des familles concernées.

## La scolarité obligatoire dès l'âge de 3 ans : dès le départ, une concurrence déloyale

- "Alors que de nombreux enseignants de maternelle craignent que la mention des jardins d'enfants privés, dans la loi Blanquer, crée une structure concurrentielle des maternelles, un amendement déposé par Jocelyne Guidez (centriste) (n°78) et adopté pérennise ces jardins d'enfants pour les enfants de 3 à 6 ans." Le Sénat

vote le maintien du texte. Les jardins d'enfants privés deviennent une filière parallèle à la maternelle pour des parents favorisés.

- Jardins privés aux frais des contribuables ! Ce souci des intérêts des collectivités locales se retrouve dans l'amendement du rapporteur (et inspecteur général) Max Brisson (LR) (n°158) qui "prévoit que le mécanisme de compensation du surcoût lié à l'abaissement à trois ans de l'obligation d'instruction tiendra compte de la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes maternelles privées sous contrat consentie par certaines collectivités territoriales antérieurement à la présente loi".

monté au crâne. "La réalité du terrain c'est l'exclusion. L'EPLEI existe déjà à Courbevoie. Le lycée attire des familles favorisées qui font monter le prix de l'immobilier. On arrive à l'apartheid social". Avec l'EPLEI l'éducation nationale crée des établissements parallèles aux établissements ordinaires sélectionnant leurs élèves sur, de facto, le critère social. Les EPLEI peuvent se multiplier car un EPLEI pourra aussi s'implanter dans un établissement existant pour regrouper les élèves les plus favorisés. Cette structure ségrégative reconstitue ce qu'étaient les petits lycées au tournant du 20<sup>e</sup> siècle avec leurs classes enfantines proposées aux en-



## Des établissements scolaires pour les plus riches et les socialement favorisés

- Les EPLEI sont acceptés ! Un EPLEI c'est une école primaire (maternelle et élémentaire), un collège et un lycée, tout cela regroupé dans une seule structure dirigée par un chef d'établissement. Il sélectionne ses élèves dès la maternelle sur la maîtrise d'une langue étrangère. Et comme le souligne R Témal, à cet âge là, seule l'origine sociale fait la différence. L'EPLEI peut aussi recevoir des financements privés.

- L'EPLEI peut déroger aux règles habituelles de l'éducation nationale et prépare le bac international. Le sénateur Pierre Ouzoulias (PC) est

fants de la bourgeoisie. Parcoursup : le bug vient du ministère

## On encourage le racisme ou la xénophobie

- L'amendement de Mme Blondin (PS) prévoyant de lutter contre la discrimination dont sont victimes les enfants étrangers pour l'accès à l'école (n°177) a été rejeté. Il précisait que l'obligation scolaire concerne également les enfants étrangers, condition nécessaire à leur intégration. Ils ne seront plus admis à l'école française. Le Sénat écarte en effet l'amendement socialiste. Que vont devenir, entre autres, les enfants des familles syriennes que le gouvernement précédent avait acceptées avant Macron qui

allaient jusque-là à l'école ? Et tous les autres réfugiés ou immigrés ?

- L'amendement 100 interdit le port de signes religieux lors des sorties scolaires aux accompagnatrices des sorties alors qu'elle le portent dans la rue. Le rapporteur, Max Brisson (LR), voit dans l'amendement la clarification d'un flou juridique et s'y déclare favorable. Adieu les sorties pour les enfants des quartiers défavorisés comme à Marseille ou les banlieues parisiennes où seules les mamans avec le tchador ou le voile, très disponibles et dévouées, accompagnent les classes en sorties ! Pour J. Eustache Brinio le prosélytisme est interdit à l'école et porter un signe religieux, c'est pour lui, faire du prosélytisme.

Comment un enfant peut-il aimer l'école qui exclut sa mère ?



## Une école de qualité seulement pour une élite

Victor Hugo déclarait : « Celui qui ouvre une porte d'école ferme une prison ».

Les enfants méritent tous une protection, la possibilité de rechercher le bonheur et l'accès à l'instruction pour une vie digne. Ils ne sont pas autonomes ni responsables d'une injustice, naturelle ou sociale, ni de leur histoire ; elle est celle de leur famille, parfois celle d'un déracinement dououreux pour la survie.

L'école de Blanquer n'ouvre plus sa porte à tous les enfants vivant en France et l'entrebâille à peine, selon les critères féroces et discriminatoires bien sûr des élus, pour les enfants présentant une difficulté, un handicap ou l'infortune de n'être pas assez bien nés ou pas nés au bon endroit... ■

## LE ZOOM



**Dimanche 2 juin à Paris, plusieurs centaines de personnes ont participé à « la marche des mutilés » pour protester contre les violences policières exercées notamment au cours de la mobilisation des Gilets jaunes, l'utilisation des grenades et lanceurs de balles de défense.**

Parmi les manifestants, plusieurs ont perdu un oeil, une main, un pied ... des blessures qui ont entraîné parfois de longues périodes d'hospitalisations, et sont devenues la source de véritables souffrances psychologiques. Pour rappel, depuis le début du mouvement le 17 novembre, 2 448 personnes ont été blessées côté manifestants, et 1797 parmi les forces de l'ordre, selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur au 13 mai.

Les dérapages et les fautes professionnelles n'ont pas été sanctionnées directement, ce qui aurait permis d'abaisser les tensions et le niveau de violence. Pire le Ministre de l'Intérieur, Christophe CASTANER, a nié ces violences illégitimes, engendrant une escalade de la violence dont les policiers ont été les premières victimes, tout en encourageant les comportements non professionnels.

Le 31 mai le Procureur de Paris, Monsieur Remu HEITZ, qui a été choisi personnellement par le Président de la République Emmanuel MACRON, déclare dans une interview au Parisien, que des « policiers seront envoyés en correctionnelle ». Mais ni le Directeur Général de la Police Nationale, Monsieur Éric MORVAN, ni le Préfet de Police de Paris, Monsieur Didier LALLEMAND, ni le Ministre de l'Intérieur, Christophe CASTANER ne vont être inquiétés par la Justice pour leur responsabilité.



### LA CGT CONTRE LA VENTE DES ARMES EN ARABIE SAOUDITE!

Les dockers de Marseille refusent de charger les armes françaises vendues à l'Arabie saoudite. Une quinzaine de militants se sont rassemblés également à Fos-sur-Mer, dans les Bouches du Rhône, derrière une banderole "Pas d'armes françaises pour des crimes de guerre au Yémen" à l'appel de l'association Aser, en pointe sur le sujet, ou encore d'Amnesty International.



SYNDICAT GÉNÉRAL CGT DES OUVRIERS DOCKERS  
ET DES PERSONNELS DE LA MANUTENTION PORTUAIRE  
DU GOLFE DE FOS

Port St-Louis du Rhône

Tél: 04 42 48 01 30

Fax: 04 42 48 01 36

Port-de-Bouc:

Tél: 04 42 06 20 71

Fax: 04 42 06 14 05

Registre Départemental N°53.8

Siège Social : Carrefour des 3 Ponts – 13230 PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE

Le navire, le Bahri Tabük, doit entrer en rade dans l'après-midi en darse 3 du Grand Port Maritime de Marseille -Fos.

Les bruits ont couru depuis quelques heures que du chargement d'armes pour l'Arabie Saoudite allait y être effectué, pour continuer les crimes de guerre au Yémen.

Fidèles à notre histoire et nos valeurs de paix, notre syndicat combat toutes les guerres du globe, nous nous battons contre l'impérialisme, contre la déstabilisation de certains pays, contre le pillage des ressources premières, contre toutes ces guerres géopolitiques !!!

Toutes ces guerres qui créent des drames, pour gaver toujours les plus puissants.

Les Ouvriers Dockers Cgt du Golfe de Fos ne chargeront aucune arme, aucune munition pour quelle guerre que ce soit.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Port St Louis, le 28 mai 2019

## LE ZOOM



**"Le 17 juin, jour des premières épreuves du baccalauréat, philosophie pour les terminales, français pour les premières, le Snes-FSU (syndicat Éducation Nationale) et beaucoup d'autres organisations syndicales ou non appellent les enseignants du second degré à faire grève.**

Cette modalité d'action est exceptionnelle et se veut à la mesure de la gravité de la situation. Fruit d'une consultation et de débats dans les établissements, cette décision arrive au terme d'un long processus qui a vu les lycéens se mobiliser, les personnels faire grève, manifester, souvent avec les parents d'élèves, se rassembler devant les établissements, écrire aux parlementaires...

Les lignes de force du projet éducatif porté par Jean-Michel Blanquer, refusant tout dialogue, sont l'autoritarisme, la répression et l'inégalité.

Les enseignants n'ont obtenu que mépris et fins de non-recevoir à toutes leurs propositions.

De la confiance, maître mot de cette politique éducative désastreuse, les enseignants n'en éprouvent plus depuis longtemps.

La menace est grande. Elle touche élèves et parents, livrés à eux-mêmes dans un système où ne survit que le plus fort, mais aussi les professeurs, méprisés et réduits au rôle de simples exécutants.

L'action ne vise pas à pénaliser les élèves mais à assurer la meilleure éducation possible, un diplôme national ne fermant pas les portes à certains du fait de leur origine sociale ou territoriale.

Si les épreuves sont perturbées le 17 juin, menant à son annulation et à la reconvocation des élèves, le ministre en portera l'entièbre responsabilité.



## Chanson : "Mon terro- riste" de Da- mien Saez

Il est pas beur ou maghrébin  
L'est pas sans-papier basané  
Mon terroriste  
Il est plutôt vachement français  
Du genre courtier costume banquier  
Mon terroriste  
Non c'est pas l'ouvrier qui pend  
Son patron par les pieds pendant  
Mon terroriste  
Y vient plutôt des parisiennes  
Des insalubrités mondaines  
Mon terroriste  
L'est pas gréviste manifestant  
L'est pas contre le dieu l'argent  
Mon terroriste  
L'est pas paysan du Larzac  
Brûle pas les macdos des bigmacs  
Mon terroriste  
J'crois pas qui paie souvent le loyer  
Y'a pas l'huissier qui vient frapper  
Chez mon terroriste  
Si c'est l'Elysée son quartier  
Puisque la France aime bien voter  
Pour des terroristes  
L'est pas de la réserve des Indiens  
L'est pas fils du Che argentin  
Le terroriste  
Il est plutôt sur les plateaux  
À faire sa pute pour les blaireaux  
Mon terroriste



J'crois pas qui paie beaucoup d'impôts  
Y crèche en Suisse ou Monaco  
Mon terroriste  
C'est pas les sans dents sans boulot  
Les sans-abris pas les clodos  
Le terroriste  
Avec son sourire de cercueil  
Non crois-moi qu'il a pas la gueule  
D'un terroriste  
Oh non mon ami tu peux croire  
Oui qu'il a jamais vu d'parloir  
Le terroriste  
Y bosse plutôt dans les médias  
Roi de la propagandancia  
Le terroriste  
Y taille des pipes à la finance  
J'crois qu'il est plutôt roi de la France  
Le terroriste  
Moi j've sens comme une cartouchière  
Chaque fin de mois dans mon salaire  
Le terrorisme  
C'est pas l'attentat dans l'métro  
C'est l'attentat dans ton cerveau  
Leur terrorisme

Nos humanités mises à mort  
La pornocratie à tous bords  
Qui m'terrorise  
Alors à quand dis-moi mon frère  
Nous monterons pour tuer les pères  
Du terrorisme  
Pour leurs apprendre des bonnes manières  
Puisqu'en argent sont les cuillères  
Du terrorisme  
Puisqu'après tout, on est tous frères  
Pour leur apprendre un peu la terre  
Des humanismes  
La guillotine au ministère  
Puisqu'il paraît faut faire la guerre  
Au terrorisme

### Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : [presse@aurismedia.fr](mailto:presse@aurismedia.fr) !



# Pause Café

## Série littéraire "Green King" - Episode 6 - LE RÉVOLUTIONNAIRE

Par Damien Marrat

2 nov. 2084 à 18:00

"Le Ministère du Savoir est une nouvelle institution qui permet de protéger la véracité de l'Histoire, mais aussi l'authenticité de la culture et de l'éducation. A cause de l'effondrement écologique, nous avons été obligés d'abandonner des pans entiers de notre civilisation. Or, la Fédération Européenne refuse que ce soit aussi le cas au niveau de la connaissance humaine. Mon rôle, désormais, est de vérifier la vérité, et de la certifier, bien sûr, de sorte à ce que les générations futures puissent s'en servir pour bâtir un monde meilleur.

- Un monde meilleur ou un monde seulement moins pire? Ce n'est pas tout à fait le même résultat...  
- Quand on regarde l'extérieur, on se dit que le pire demeure inévitable, sans doute. Cependant, contemple ce que nous avons fait de Paris, vois l'incroyable cité qu'elle est devenue. Ici, nous nous adaptons au réchauffement climatique, nous inventons des technologies capables d'assurer notre prospérité, nous appliquons des moyens de survie commune jamais expérimentés précédemment, cela ne peut qu'être bénéfique à terme.

- Dehors, personne n'en profite. Car cette ville magnifique est réservée aux riches, ne fais pas comme si tu l'ignorais.  
- Je le sais bien, voyons. Mais qu'est-ce que je peux faire contre ce système, Green? Cela fait quasiment un siècle qu'il se prépare, qu'il se façonne, et il perdurera probablement encore, au-delà de nos propres existences. La solution, dans un tel contexte, est de jouer selon les règles imposées, en espérant pouvoir les améliorer plus tard.  
- Où est donc passé John King, le révolutionnaire? Celui qui m'a appris l'Histoire de ce pays, celui qui défendait à corps et à cri les idées du Conseil National de la Résistance, qu'elles soient à la mode ou non? Faire parti des insoumis ne te faisait pas peur, je constate que ça a bien changé.

- Je me suis simplement rendu compte que m'opposer frontalement à l'ordre établi n'était pas le plus productif. Seul, sans grand moyen de transmettre mes idées, je ne pesais concrètement rien face à la propagande Européenne. Maintenant, je peux utiliser des outils puissants, et peut-être même que je parviendrai à changer ce gouvernement de l'intérieur, un jour ou l'autre.

- Sauf que tu te condamnes à lui obéir jusque là, trahissant ta propre philosophie, oubliant au fil des mois, des années, que tu n'es en fait qu'un serviteur de plus. Initialement pourvu de bonnes intentions, tu termineras au final en esclave du système, comme tous les autres.

- Il y a un risque, évidemment, que je me perde en cours de route. Et c'est pourquoi je t'ai fait venir jusqu'ici. Je vais avoir besoin d'un phare dans les ténèbres, d'un ange-gardien qui m'empêche de quitter le bon sentier en me rappelant à l'ordre régulièrement. J'ai besoin de ton aide, mon fils, car je sais que toi, rien de ce luxe, rien du pouvoir ne peut te corrompre. Seul au milieu des loups, je ne suis qu'une brebis égarée, acculée au cœur du danger. Mais ensemble, nous sommes nous aussi une meute, rivale à la première, furtive et sournoise.

- J'avais d'autres projets, en fait.  
- Le Nord ne te sauvera pas. D'ici, tu pourras bien mieux combattre les responsables de toute cette catastrophe.  
- Ou les servir... La frontière est plutôt mince, à ce que j'ai compris. Ceci dit, ça ne me coûte pas grand-chose d'essayer, si ce n'est un peu de temps. Toutefois, la nuit porte conseil, repartons-en demain, si tu le veux bien.

- Bien sûr, prends ton temps, ce n'est pas une décision à prendre à la légère. Cependant, saches que je ne doute pas de toi, et que je ne le ferai jamais, d'ailleurs. Je suis convaincu qu'à nous deux nous parviendrons à obtenir quelque chose de ma nouvelle position. Nous prouverons au monde que courber l'échine quelques temps peut permettre de redresser la société toute entière. Faire le dos rond, ce n'est pas directement se soumettre, c'est se montrer assez souple afin de s'adapter aux conditions du monde actuel.

- Nous verrons ça, j'espère que tu as raison."